



RENOVATIONS DES PONTS ET IMPACTS SUR LE TRAFIC MARITIME

La dernière tranche des rénovations des ponts de Sète est en cours.

Ces rénovations ont certes un impact sur le trafic maritime et l'accès à l'étang de Thau mais elles sont indispensables pour la pérennisation de ces ouvrages mobiles.

Avec cette dernière tranche de travaux, le bon fonctionnement des ponts mobiles sera assuré pour les prochaines décennies.

Cet hivernage, les travaux en cours sont les remplacements du pont routier Sadi Carnot et des automatismes du pont SNCF Maréchal Foch. Ces 2 ponts sont les plus proches de l'étang de Thau.

Le trafic maritime et l'accès à l'étang de Thau continueront à être perturbés et/ou interrompus durant le 1er semestre 2019.

Une réunion de travail a eu lieu le Mardi 15 Janvier 2019 avec les représentants de la Région Occitanie, les représentants de la SNCF, les représentants de la Ville de Sète et les professionnels du nautisme de l'étang de Thau.

- Jusqu'au 12 Mars 2019, le trafic maritime sera normal avec deux ouvertures des ponts par jour.
- A partir du 13 Mars 2019 le trafic maritime sera interrompu et ce jusqu'au 7 Juillet 2019 environ.
- Les « fenêtres d'ouvertures » du 15 Mai 2019 au 23 Mai 2019 ne sont pas confirmées. Aucun n'engagement ne sera pris à ce sujet.

Pour limiter ces impacts plusieurs solutions sont mises en place.

A partir du 01 Mars 2019 et jusqu'au 15 Juillet 2019

- Les bateaux entrants (sens mer-étang) disposeront de place au Quai Maillol dans le port de Sète. Les transferts des bateaux vers Sterne Voiles, après la fin des travaux, pourront être réalisés par nous-même. Aucun surcoût à votre charge.



- Les bateaux sortants (sens étang-mer) disposeront de place au Quai Maillol dans le port de Sète. Les transferts des bateaux vers ce quai avant le 12 Mars 2019 pourront être réalisés par nous-même. Aucun surcoût à votre charge.
- Du 01 Mars 2019 au 15 Juillet 2019, une surveillance 24/24 heures sera assurée par la Région Occitanie. Deux points d'électricité vont être mis en place.

Possibilités de trafic maritime pour la période du 13 Mars 2019 au 15 Juillet 2019 sous conditions :

- Pour les bateaux de moins de 2,50 mètres de tirant d'air (hors mât). Possibilité de démâter avant le passage des ponts, transport du mât par camion, passage du bateau sous les ponts en position fermée et remâtage après le passage. Cette option ne sera pas possible du 23 Mai 2019 au 3 Juin 2019. Aucun surcoût à votre charge.
- Pour les bateaux de moins de 4,00 mètres de tirant d'air (hors mât) et de moins de 7,50 de large et de moins de 1,80 de tirant d'eau. Possibilité de démâter, transport du mât par camion, passage du bateau par le Canal du Rhône à Sète (Frontignan Mer / Sterne Voiles) et remâtage après le passage. Aucun surcoût à votre charge.
- Du 07 Juillet 2019 au 15 Juillet 2019, des « fenêtres d'ouverture » permettront le passage.
- Le 15 Juillet 2019, reprise du trafic maritime normal avec ouvertures des ponts suivant les horaires habituels.

Nous restons à votre disposition pour tenir compte de vos contraintes et pour vous proposer des solutions individualisées.

Je vous remercie de bien vouloir m'informer de vos intentions.

Lionel Bessamadjian
Gérant de la Ste STERNE VOILES